

## Origine et panorama des normes

### Intervenant

Marie-Anne CHABIN (CR2PA, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense)

### Les normes d'archivage

La normalisation internationale s'est largement développée depuis une quinzaine d'années, dans le contexte de l'Internet et des échanges numériques et plus largement pour tous les aspects d'organisation, de qualité et de sécurité. Les entreprises connaissent bien maintenant la norme sur la qualité ISO 9001 (qui aborde la question de la maîtrise des documents) et les normes ISO 27000 sur la sécurité.

L'archivage ne fait pas exception, tant l'archivage managérial que l'archivage technique. Alors qu'à la fin du XXe siècle, il n'existait que quelques normes nationales sur ces sujets, les entreprises et les institutions qui le souhaitent ont aujourd'hui à leur disposition tout un panel de normes dont vous verrez tout à l'heure le schéma récapitulatif.

**Il faut rappeler que la norme n'est pas la loi.** Elle n'est pas légalement obligatoire. La norme est le fruit d'un consensus dans un domaine d'activité, consensus entre les experts, les prestataires et les utilisateurs. L'adoption d'une norme favorise la performance collective. Encore faut-il que les normes répondent bien aux besoins des utilisateurs, qu'elles ne soient pas trop nombreuses et concurrentes sur un même sujet et qu'elles soient compréhensibles par l'utilisateur, avec des concepts clairs et sans jargon.

Dans le domaine de l'archivage, les choses sont encore un peu compliquées ce qui fait dire à la plupart des utilisateurs qu'ils ne s'y retrouvent pas dans « le maquis des normes ».

Décryptons un peu ce « **maquis** ». Comme dans d'autres domaines professionnels, il existe pour l'archivage des normes de management et des normes à caractère technique.

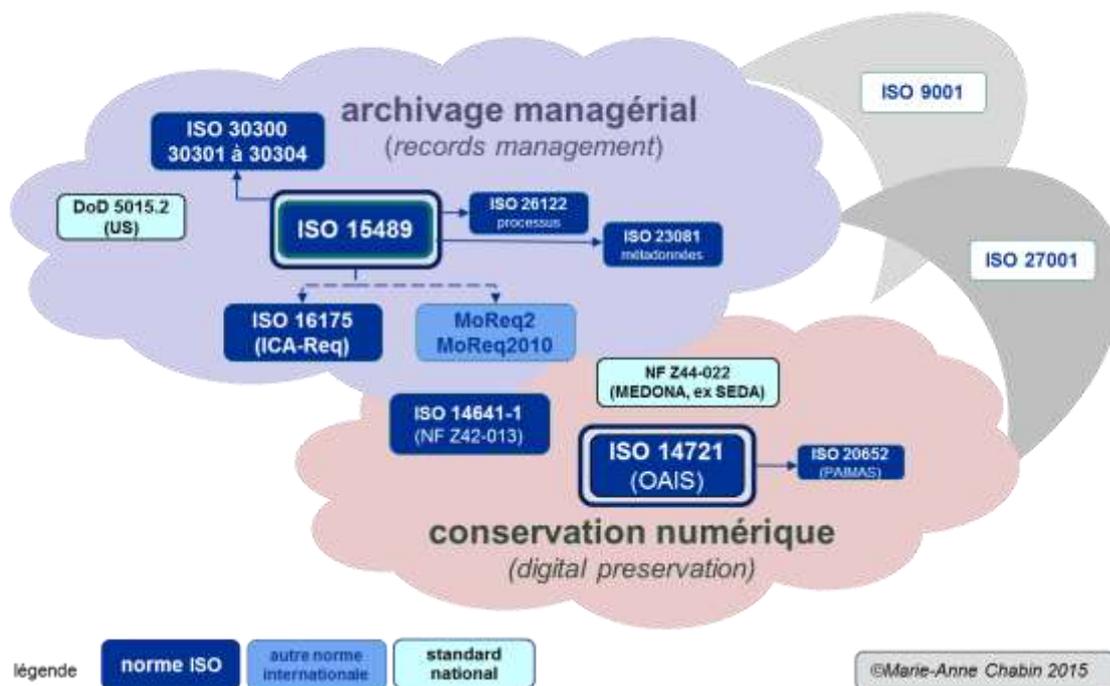
- pour l'approche managériale, la norme qui fait autorité est la norme ISO 15489 sur le « records management » ; elle décrit les exigences pour que les documents dont la disparition feraient courir un risque soient bien archivés, au moyen d'un jeu de règles exhaustives et avec l'implication de la direction générale ; cette norme a fait l'objet de développements, donnant lieu à d'autres normes, notamment pour l'archivage numérique ;
- pour les enjeux techniques, la normalisation s'est développée en suivant deux courants parallèles qui aujourd'hui se rejoignent :
  - d'un côté, la NASA, après la perte catastrophique de données spatiales des années 1970 qui n'étaient plus lisibles, a élaboré, avec d'autres agences spatiales dont le CNES en France, une norme appelée OASIS (*Open Archival Information System*) qui encadre les opérations de pérennisation des données. La norme OASIS est surtout utilisée pour les données scientifiques mais aussi pour les archives numériques patrimoniales ;

- de l'autre côté, les prestataires français en gestion électronique de documents ont beaucoup œuvré à la production d'une norme française, NF Z42-013, qui définit les caractéristiques des systèmes pour garantir une conservation sécurisée des fichiers numériques. La norme NF Z42-013 vise plutôt les données non structurées ou semi-structurées (factures, relevés, courriers, documentation technique...).

Pour résumer, le maître mot est « intégrité ». Toutes les normes, à caractère managérial ou technique, insistent sur l'intégrité. Les documents numériques à risque ne doivent pas être modifiés.

## Schéma d'ensemble des principales normes relatives à l'archivage et à la conservation

Articulation des normes relatives à l'archivage et à la conservation



Ce schéma articule deux grands ensembles de normes : d'un côté les normes qui concernent la dimension managériale de l'archivage, le records management, quels que soient les supports ; de l'autre, les normes qui touchent à la conservation sécurisée et pérenne des archives numériques.

Les deux ensembles sont naturellement coordonnés car tout document archivé doit être doté d'une règle et que la majorité des documents nouvellement archivés aujourd'hui étant numériques, leur conservation sécurisée et pérenne est une dimension croissante de la gestion de l'archivage.

Ces deux ensembles sont placés sous le double « parrainage » des normes Qualité (ISO 9001) et Sécurité de l'information (ISO 27001) présentes dans la quasi-totalité des entreprises.

Chacun des deux ensembles est dominé par une norme majeure de portée internationale.

- Pour l'archivage managérial, c'est la norme ISO 15489, qui date de 2001 et sera bientôt mise à jour, qui inspire l'ensemble du dispositif.
- Pour la conservation numérique, la norme centrale est ISO 14721 consacrée à la pérennisation des données, établie elle aussi en 2001, tandis que la norme ISO 14641-1 est plus axée sur la conservation sécurisée des documents numériques.